

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction des Services Généraux
Service Sécurité Prévention et Sureté

Monsieur Roberto MONTSERRAT
A.D.M.I.S. Services
Domaine de la Métairie Dubraud
33920 SAINT-CHRISTOPHE DE BLAYE

Réf : SGMAP-D13-03886

Marseille, le 8 juillet 2013

Objet : règle maintenance et pose d'extincteurs

Monsieur,

Par lettre du 4 juin 2012, vous sollicitez notre intervention auprès du service chargé des appels d'offres relatifs à la pose et la maintenance des extincteurs, afin que l'adhésion à la CHARTRE PROFESSIONNELLE DE QUALITE ADMIS SERVICES, soit reconnue lors des futurs appels d'offres, comme équivalence à la Certification APSAD qui n'est d'aucune obligation légale ou réglementaire.

Par lettre 2 avril 2013, vous avez attiré de nouveau notre attention sur les qualifications pouvant être exigées, lors de la passation de marchés publics en matière de pose et de maintenance d'extincteurs.

A ce jour, il n'y a aucun texte légal qui cadre les qualifications exigibles pour les Entreprises assurant ce type de prestations.

Sachez que notre collectivité est consciente de ce vide réglementaire qui fait, bien évidemment, l'affaire des Entreprises vérificatrices.

C'est pourquoi, nous portons une attention particulière au respect des règles d'installation et de maintenance, contenues dans l'arrêté du 25 juin 1980, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité, contre les risques d'incendie et de panique, de par ses articles MS 38 & 39 (arrêté du 26 2008), pour assurer la protection des locaux ou bâtiments, contre les dangers d'incendie au moyen d'extincteurs portatifs, en fonction de l'activité qui règne dans ces locaux.

Bien que les textes régissant les règles d'installations et de maintenance ne soient que normatifs (NF S 61-919, règle APSAD R4, guide du CNMIS), car aucun texte légal (arrêté, décret, loi, code) n'aborde le sujet, il nous est relativement difficile de les ignorer.

Hôtel de Région
27 place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 52 35

